



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue 20 août 2019 à 16 h 30 au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Alain Thibault, préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Marie Corbey, conseillère, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2019-08-305

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 août 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 août 2019 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2019-08-306

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 18 juin 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 18 juin 2019 tel que présenté."

2019-08-307

Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 13 août 2019

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session spéciale du 13 août 2019 tel que présenté."

2019-08-308

Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 2 août 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 2 août 2019, de 400 273.11 \$".

(Voir annexe « A »)

Je soussigné, Alain Lapierre, secrétaire-trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire-trésorier

2019-08-309

Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 2 août 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 2 août 2019, de 44 215.99 \$".

(Voir annexe « B »)

Je soussigné, Alain Lapierre, secrétaire-trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2019-08-310

Dépôt du bilan annuel PADF 2018-2019

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3 de l'entente de délégation du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), conclue avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), les MRC de la région ont désigné la MRC de Manicouagan à titre de responsable de l'administration;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 4.3 de cette entente, la MRC désignée doit déposer un bilan annuel à la direction régionale du MFFP;

ATTENDU QUE chacune des MRC doit approuver au moyen d'une résolution ledit bilan annuel, et ce, conformément à l'article 4.2 de l'entente;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve le rapport annuel 2018-2019 du PADF tel que présenté par la MRC de Manicouagan, lequel sera déposé à la direction régionale du MFFP;

QUE le directeur général, M. Alain Lapierre, soit autorisé à signer ledit rapport pour et au nom de la MRC de Sept-Rivières;

QUE copie conforme de la résolution soit transmise à la MRC de Manicouagan.

2019-08-311

Contribution Assemblée des MRC de la Côte-Nord

ATTENDU QUE la décision de l'assemblée des MRC de la Côte-Nord de procéder à la création d'une enveloppe pour le dossier Corporation du pont sur le Saguenay de 10 000 \$ sur 3 ans;

ATTENDU QU'il a été convenu que chacune des MRC de la Côte-Nord contribuerait en fonction de la répartition entendue entre les MRC;

ATTENDU QUE le pourcentage de contribution de la MRC de Sept-Rivières a été établi à 17.5 %;

ATTENDU QUE la MRC de Manicouagan a déjà été mandatée pour la gestion des fonds de l'assemblée des MRC de la Côte-Nord en vertu de la résolution 2016-02-030.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 1 750 \$ à la MRC de Manicouagan pour couvrir la part de la MRC de Sept-Rivières pour la contribution de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord à la Corporation du pont sur le Saguenay.

QUE les sommes soient prises à même le poste budgétaire de la MRC « Projets spéciaux »."

2019-08-312

Acquisition d'ameublement et équipement informatique

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a procédé à l'achat du 1166, boul. Laure en mai dernier;

ATTENDU QUE le 1166, boul. Laure est présentement occupé par la firme WSP;

ATTENDU QU'afin de réduire les frais d'installation et de déménagement, la MRC désire se porter acquéreur de certains équipements informatiques et meubles appartenant à WSP.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre à conclure la transaction avec WSP afin de faire l'acquisition d'équipements TI et de meubles pour un montant de 10 000 \$, taxes en sus;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « MRC- Ameublement et équipement »

2019-08-313

Adoption des projets retenus dans le cadre du fonds de développement pour le soutien au développement de communauté en santé (FSDCS)

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières ont signé une entente qui a pour objet de favoriser le développement de communautés en santé;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a signé une entente de collaboration pour la mise en commun des ressources et que cette dernière administre le fonds et fait la recommandation des projets;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets retenus et présentés dans le cadre du fonds de développement pour le soutien au développement de communauté en santé, tels que présentés en annexe;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire "MRC - projets fonds (FSDCS);

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2019-08-314

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2019-305 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 de la ville de Port-Cartier

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2019-305 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2019-305 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2019-08-315

Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 20 août 2019 soit levée à 16 h 40."

	
Réjean Porlier Préfet	Philippe Gagnon Directeur général adjoint

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Réjean Porlier
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER
MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 02 AOÛT 2019

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de juillet et août 2019	20 241.58 \$
2. ALAIN THIBAUT	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 18 juin 2019.....	65.80 \$
Réf. : -Frais de repas - Rencontre PADF du 18 juin 2019.....	25.00 \$
Réf. : -Frais de voyage Congrès FQM et assemblée des MRC; 4-5-6 juin 2019.....	1 703.42 \$
Réf. : -Frais de voyage Assemblée des MRC C-N et CAR-OVT; 25-26 juin 2019.....	285.42 \$
3. MARIE CORBEY	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 18 juin 2019.....	65.80 \$
4. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin et juillet 2019.....	292.26 \$
Réf. : -Frais de voyage Assemblée des MRC C-N et CAR-OVT; 25-26 juin 2019.....	70.00 \$
Réf. : -Frais de repas - Liquidation meubles aux OSBL; 26 juillet 2019.....	30.00 \$
5. NANCY FOURNIER	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin et juillet 2019.....	84.00 \$
6. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin et juillet 2019.....	149.77 \$
7. ISAAC FORREST	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2019.....	73.79 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet 2019.....	252.86 \$
8. ÉCOPATROUILLEURS	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2019.....	469.34 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet 2019.....	269.53 \$
9. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT	
Réf. : -Frais de repas - Inspection sur le territoire; 13 juin 2019.....	25.00 \$
10. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de repas - Inspection sur le territoire; 13 juin et 17 juillet 2019.....	50.00 \$
11. GUYLAINE LEJEUNE	
Réf. : -Déplacement pour CSP À Port-Cartier du 13 juin 2019.....	65.80 \$
12. DENIS MIOUSSE	
Réf. : -Déplacement pour CSP À Port-Cartier du 13 juin 2019.....	65.80 \$
13. JEAN MASSE	
Réf. : -Déplacement pour CSP À Port-Cartier du 13 juin 2019.....	65.80 \$
14. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour juin 2019.....	9 903.64 \$
Réf. : -Cotisations pour juillet 2019.....	8 434.24 \$
15. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour juin 2019.....	21 832.36 \$
Réf. : -Cotisations pour juillet 2019.....	18 829.24 \$
Réf. : -TPS et TVQ à payer au 31 mars 2019.....	2 181.25 \$
Réf. : -TPS ET TVQ à payer; Acquisition de l'immeuble au 1166 Laure.....	134 775.00 \$
Réf. : -TPS et TVQ à payer au 30 juin 2019.....	19 631.87 \$
16. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour juin 2019.....	824.35 \$
Réf. : -Cotisations pour juillet 2019.....	580.95 \$

17. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, juin 2019.....	8 689.60 \$
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, juillet 2019.....	8 084.20 \$
18. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour juillet 2019 (L'Union-Vie).....	5 781.77 \$
Réf. : -Assurance-collective pour août 2019 (L'Union-Vie).....	5 966.81 \$
19. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de juillet 2019.....	3 352.33 \$
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de août 2019.....	3 352.33 \$
20. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour juin 2019.....	116.04 \$
21. TELUS QUEBEC	
Réf. : -Services du 10 juillet 2019 au 9 août 2019.....	43.18 \$
22. BELL MOBILITÉ	
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille (17 juin 2019).....	267.10 \$
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille (17 juillet 2019).....	26.90 \$
23. COGECO CONNEXION	
Réf. : -Frais pour juillet 2019.....	62.08 \$
Réf. : -Frais pour août 2019.....	62.08 \$
24. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Rona; achat	49.31 \$
Réf. : -PayPal;.....	418.51 \$
Réf. : -Buro en gros; achats divers déménagement.....	379.08 \$
Réf. : -Survey monkey; écopatrouille.....	37.00 \$
25. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, juin 2019.....	25.00 \$
Réf. : -Frais pour perception de comptes, juillet 2019.....	25.00 \$
26. BMO GROUPE FINANCIER	
Réf. : -Frais pour service de paiement de factures, juin 2019.....	28.74 \$
Réf. : -Frais pour service de paiement de factures, juillet 2019.....	28.74 \$
27. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour juin 2019.....	144.85 \$
Réf. : -Frais marchands pour juillet 2019.....	435.51 \$
28. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Essences camion juin 2019.....	677.06 \$
Réf. : -Essences camion juillet 2019.....	335.65 \$
29. PAGES JAUNES	
Réf. : -Facturation juin 2019.....	113.66 \$
Réf. : -Facturation juillet 2019.....	113.66 \$
30. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables, imprimante, bureau 405, au 1 ^{er} juillet 2019.....	351.68 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante, bureau 400, au 2 juin 2019.....	618.00 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante, bureau 400, au 2 juillet 2019.....	314.03 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Comptabilité.....	43.78 \$
31. TRANSUNION DU CANADA	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, juin 2019.....	223.05 \$
32. GROUPECHO CANADA INC	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, juin 2019.....	23.22 \$
33. FP TELESET	
Réf. : -Achat timbres postes.....	1 149.75 \$
34. 11073753 CANADA INC	
Réf. : -Soutien aux entreprises.....	15 000.00 \$
35. SERV. FINANCIERS DE LAGE LANDEN CANADA	
Réf. : -Location trimestrielle imprimante Comptabilité.....	152.12 \$

36. MARCHÉ MELLAU	
Réf. : -Frais repas - Comité de suivi PGMR du 11 juin 2019 Comptabilité.....	173.90 \$
37. JOURNAL LE NORD-CÔTIER	
Réf. : -Publicité Écopatrouille publié le 12 juin 2019.....	1 391.20 \$
38. COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	
Réf. : -Adhésion membre.....	200.00 \$
39. ÉCOLE CAMILLE-MARCOUX	
Réf. : -FTD-AMV-2018-11, 1er versement.....	6 900.00 \$
40. PIERRÔT L'ENTREPÔT	
Réf. : -Location local #16, juillet et août 2019.....	551.88 \$
41. VOYAGES TOUR MONDE INC	
Réf. : -Billet d'avion; Alain Thibault.....	509.62 \$
42. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	
Réf. : -Renouvellement règlement municipal 2019.....	220.50 \$
43. ÉDITIONS YVONS BLAIS	
Réf. : -Mise à jour # 46 - Loi aménagement urbanisme.....	63.05 \$
44. MESSAGERIE AILE-AIR	
Réf. : -Transport d'enveloppes.....	9.78 \$
45. CTASI INC.	
Réf. : -Contribution Interbus, janvier à juin 2019.....	45 850.00 \$
46. MRC MANICOUAGAN	
Réf. : -Contribution financière 2019; Corporation du pont sur le saguenay.....	1 750.00 \$
47. GROUPE ULTIMA	
Réf. : -Assurance bâtiment 1152-1166 Laure.....	3 654.00 \$
48. MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER	
Réf. : -Remboursement TVQ au 31 mars 2019.....	1 849.13 \$
Réf. : -Remboursement TPS au 30 juin 2019.....	1 128.03 \$
49. ARSENAL MEDIA (10679313 CANADA INC)	
Réf. : -Contrat de publicités radiophoniques; gestion des matières résiduelles.....	2 415.64 \$
50. IMAGERIE OPTIK 360 INC	
Réf. : Impression d'encart - Campagne des dépotoirs clandestins.....	718.59 \$
Réf. : Publicités médias sociaux - Juillet 2019.....	117.27 \$
51. LG4 ARCHITECTE	
Réf. : -Plans pour réaménagement intérieur et extérieur - 1166 Boul. Laure.....	14 975.49 \$
52. WSP CANADA INC	
Réf. : -Achats de meubles et d'équipements au 1166 Boul. Laure.....	11 497.50 \$
53. LAUREMAT INC	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique.....	490.00 \$
54. MAP DESIGN	
Réf. : Conception d'encart - Écopatrouille 2019.....	574.88 \$
Réf. : Modernisation des site Web MRC et Écopatrouille, versement 25 %.....	2 069.55 \$
55. CLUB DE SKI DE FOND LES GOÉLANDS INC	
Réf. : -FTD-AMV-2018-12, versement final.....	3 660.00 \$
56. DELOITTE	
Réf. : -Honoraires professionnels; déclaration taxes à payer sur achat du bâtiment.....	931.30 \$
57. PROMOTEK	
Réf. : -Rapport avril et mai 2019.....	736.11 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	400 273.11 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 02 AOÛT 2019

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour juillet 2019.....	16 389.00 \$
Réf. : -Dépenses partageables pour août 2019.....	16 389.00 \$
2. FQM ÉVALUATION FONCIÈRE	
Réf. : -Gestion du rôle, juillet 2019.....	2 021.64 \$
Réf. : -Gestion du rôle, août 2019.....	2 021.64 \$
3. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage public pour juin 2019.....	648.15 \$
Réf. : -Électricité centre communautaire, 1er mai au 2 juillet 2019	289.29 \$
4. EUROFINS ENVIRONEX	
Réf. : -Analyses d'eau centre communautaire, juin 2019.....	742.51 \$
5. CONSEIL INNU TAKUAIKAN	
Réf. : -Cueillette et transport des MR, Recyclables, juin 2019.....	1 801.75 \$
6. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Réception de matières recyclables, mai 2019.....	234.77 \$
Réf. : -Réception de matières recyclables, juin 2019.....	50.97 \$
7. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Cueillette matières déposées, mai 2019.....	594.25 \$
Réf. : -Cueillette matières déposées, juin 2019.....	402.14 \$
Réf. : -Intervention incendie au Lac daigle; 8 mai 2019.....	1 150.00 \$
8. SIGNALISATION MR	
Réf. : -Installation de trois(3) poteaux, centre communautaire.....	222.02 \$
9. PLOMBERIE DE L'ANSE LTÉE	
Réf. : -Réparation de la toilette au centre communautaire.....	220.74 \$
10. DELOITTE	
Réf. : -Honoraires professionnels; Rapport d'audit - Recyc-Québec.....	793.33 \$
11. PG SOLUTIONS	
Réf. : -Fournitures papeteries; Enveloppes et reçus.....	244.79 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	44 215.99 \$